

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2018
DELIBERATION N° 7

L'an deux mil dix huit, le huit février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h37.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

.....

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, Mme MARTIN DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS jusqu'à 20h30 , MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC à partir de 17h55 ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M. LACASSAGNE à partir de 20h30, M. LALANNE par M. ESMIEU, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. SOROSTE jusqu'à 17h55, Mme TAIEB par M. POCQ, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET, Mme BELBARAKA par M. ETCHEGARAY, M. DAUBISSE par Mme LAUQUE, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Rapport sur la situation de la ville en matière de développement durable - Adoption de la stratégie de développement durable de la Ville de Bayonne.

La Ville de Bayonne est engagée dans une démarche ambitieuse de développement durable depuis 2009, qui s'est concrétisée par l'adoption d'un Agenda 21 en 2011. Celui-ci a été élaboré et mis en œuvre en suivant le cadre de référence issu de la Stratégie nationale de développement durable, et a fait l'objet d'une reconnaissance de la part du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie le 22 février 2012 pour la période 2011-2014, reconnaissance prolongée le 29 juillet 2015 pour les années 2015 et 2016.

L'Agenda 21 a fait l'objet d'une démarche d'actualisation des enjeux en 2016. Dix-sept fiches thématiques ont été réalisées suite aux entretiens réalisés auprès des acteurs du territoire, et croisés avec les éléments recueillis lors des ateliers citoyens.

En 2017, la collectivité a atteint un niveau de maturité vis-à-vis du développement durable qui lui permet de viser une stratégie intégrée : la démarche engagée autour de l'Agenda 21 de 2009 à 2016 se poursuit aujourd'hui à travers l'élaboration du Projet de développement durable (PDD).

Cette évolution s'explique également par la volonté d'être en phase avec le nouveau cap fixé par la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable 2015-2020 ainsi qu'avec la nouvelle feuille de route déterminée par l'ONU, qui fixe dix sept objectifs du développement durable (ODD) pour vaincre la pauvreté en 2030 et préserver l'environnement.

L'ambition du PDD bayonnais est de poursuivre et renforcer la stratégie de développement durable de Bayonne vers une transition énergétique, écologique et vers une meilleure cohésion sociale.

La réactualisation des enjeux réalisée en 2016 et le tour d'horizon réalisé avec les services à l'automne 2017, ont permis de dégager les conditions de réussite pour redéployer une stratégie de développement durable, à l'horizon de la mandature et à plus long terme. Les éléments qui suivent découlent de ce travail, et font apparaître plusieurs enjeux stratégiques majeurs pour la période 2018-2020. Il s'agit :

- d'une gouvernance bien coordonnée aux différentes échelles,
- de la proximité,
- de l'anticipation et de l'accompagnement des mutations sociétales, pour une ville inclusive, solidaire, où le bien-être social est à la portée de tous,
- de la transition énergétique et écologique,
- d'une vision stratégique de la Ville, à moyen et long terme.

Pour agir sur ces enjeux, la ville se fixe six grands objectifs pour la période 2018-2020 (détaillés dans la brochure jointe en annexe) :

1. Préserver et valoriser les ressources locales,
2. Favoriser l'innovation sociétale,
3. S'affirmer en tant que ville santé et bien-être,
4. S'investir fortement pour le bien-vivre ensemble,
5. Faire rayonner Bayonne, ville de culture, d'art et d'histoire,
6. Jouer un rôle actif de ville capitale au niveau régional et transfrontalier.

Pour agir sur ces six objectifs, la Ville s'organise en interne pour :

- Renforcer le faire-ensemble,
- Redéfinir les règles de la participation,
- Développer la culture de l'évaluation,
- Systématiser les bonnes pratiques environnementales,
- Poursuivre la démarche de gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) et favoriser le bien-être au travail,
- Développer la durabilité de l'achat public de la collectivité.

Afin de créer les conditions d'une complète intégration des conclusions et des actions de la stratégie dans les politiques et projets municipaux, mais aussi de s'inscrire dans un processus de changement culturel dans la durée, les 6 grands objectifs et les 6 modalités d'organisation interne seront déclinés au cours de l'année 2018 en « feuille de route » pour chaque direction de la Ville.

L'ancrage de l'action de la ville dans la transition écologique et énergétique pour parvenir à un projet de développement durable partagé, mobilisateur, efficace et intégré, nécessite d'engager une véritable dynamique territoriale qui repose sur l'implication des différents acteurs et citoyens. Ainsi, et afin de répondre à la demande grandissante des citoyens de pouvoir agir, un appel à idées sera lancé au cours du premier semestre 2018, mettant à contribution les citoyens pour renforcer les dynamiques collectives existantes et faire de Bayonne une ville durable et résiliente.

Après en avoir débattu, il est demandé au conseil municipal d'approuver la stratégie de développement durable de la ville de Bayonne exposée ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne